

LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 61 - MONTRÉAL, LES SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 MARS 1998 - 4 CAHIERS - 1,95\$ + TAXES = 2,25\$

LES ARTS

La revanche de la rue Principale, page B 1



LIVRES

Daniel Poliquin: la fantaisie plus vraie que l'histoire, page D 1



LIVRES

Spécial: Salon du livre de l'Outaouais, page D 1

ÉCONOMIE

Dossier: peut-on réformer la Banque du Canada? page C 1

PERSPECTIVES

2010, le rêve de Québec

Il y a trois ans, la candidature de Québec pour les Jeux olympiques d'hiver de 2002 avait été rejetée, au profit de Salt Lake City. On croyait le grand rêve mort et enterré. C'était sans compter sur la détermination de la Vieille Capitale qui, cette fois, semble moins fragile.

Présidé par le Dr Fernand Labrie, le comité d'organisation avait besoin de 300 000 \$ pour compléter et soumettre le dossier de candidature à l'Association olympique canadienne. En deux semaines, sous la direction du réputé directeur du centre de recherche du CHUL, on a recueilli plus de 400 000 \$ auprès des entreprises et dirigeants d'affaires. C'est un premier test, réussi.

Il y en aura bien d'autres, d'abord pour le choix de la ville hôte au Canada, en novembre, puis auprès du CIO et, finalement, pour l'organisation et la tenue même des Jeux de 2010.



Gilles Lesage

Pour l'heure, deux autres grandes villes sont en lice pour porter le flambeau canadien au plan international: Calgary et Vancouver. Pour des raisons différentes, elles semblent avoir une longueur d'avance sur la capitale québécoise. La première a déjà obtenu les Jeux d'hiver de 1988, sous la gouverne de Ralph Klein, de sorte que les immeubles et équipements requis sont tous là. Quant à la métropole sur le Pacifique, en pleine expansion

et fort riche, elle mise énormément sur Whistler, le plus important centre de ski en Amérique du Nord. Dans les deux cas, l'appui populaire est acquis et l'incertitude politique n'a pas cours au royaume réformiste.

Québec n'est pas dénuée d'atouts, loin de là. Les dossiers et projets mis au point en 1995 — les meilleurs après ceux de la capitale de l'Utah, disait-on — sont toujours valables et ne nécessitent que des mises à jour. L'hiver ne fait pas défaut (contrairement à ce qu'on a pu constater le mois dernier à Nagano) et, parmi les équipements qui manquaient, certains se sont ajoutés: aéroport et aéroport plus adéquats, centre de congrès, centre de foires. Ce qui fait encore difficulté, ce sont surtout les installations pour le ski. Les projets visant à donner des dimensions olympiques au massif de Petite-Rivière-Saint-François sont encore dans les cartons. Les mettre en œuvre sans délai serait un attrait extraordinaire.

Avec raison, à la suite d'expériences désastreuses, le CIO veut s'assurer que la ville hôte ait l'appui populaire et soit en mesure d'assumer les responsabilités énormes que les Jeux entraînent. Sur ce plan aussi, Québec est en meilleure posture qu'en 1995. Selon un sondage maison, près de trois Québécois sur cinq (57 %) appuient le projet réanimé par le maire L'Allier. Ce n'est pas un enthousiasme délirant. Par contre, aussi bien le maire de Québec que ses collègues de la communauté urbaine tirent cette fois dans la même direction. Ainsi, la mairesse Andrée Boucher, qui avait mené tambour battant l'opposition de Sainte-Foy, est moins réticente à faire confiance au Dr Labrie et à son équipe.

De plus, les conseillers municipaux conviennent que la population — probablement sur les deux rives — devra être consultée en long et en large, selon des modalités à déterminer. Le gouvernement s'engage à faire sa part, au besoin en comblant un improbable déficit, et les contrôles seront tels que personne ne pourra mettre en doute la transparence de l'opération olympique.

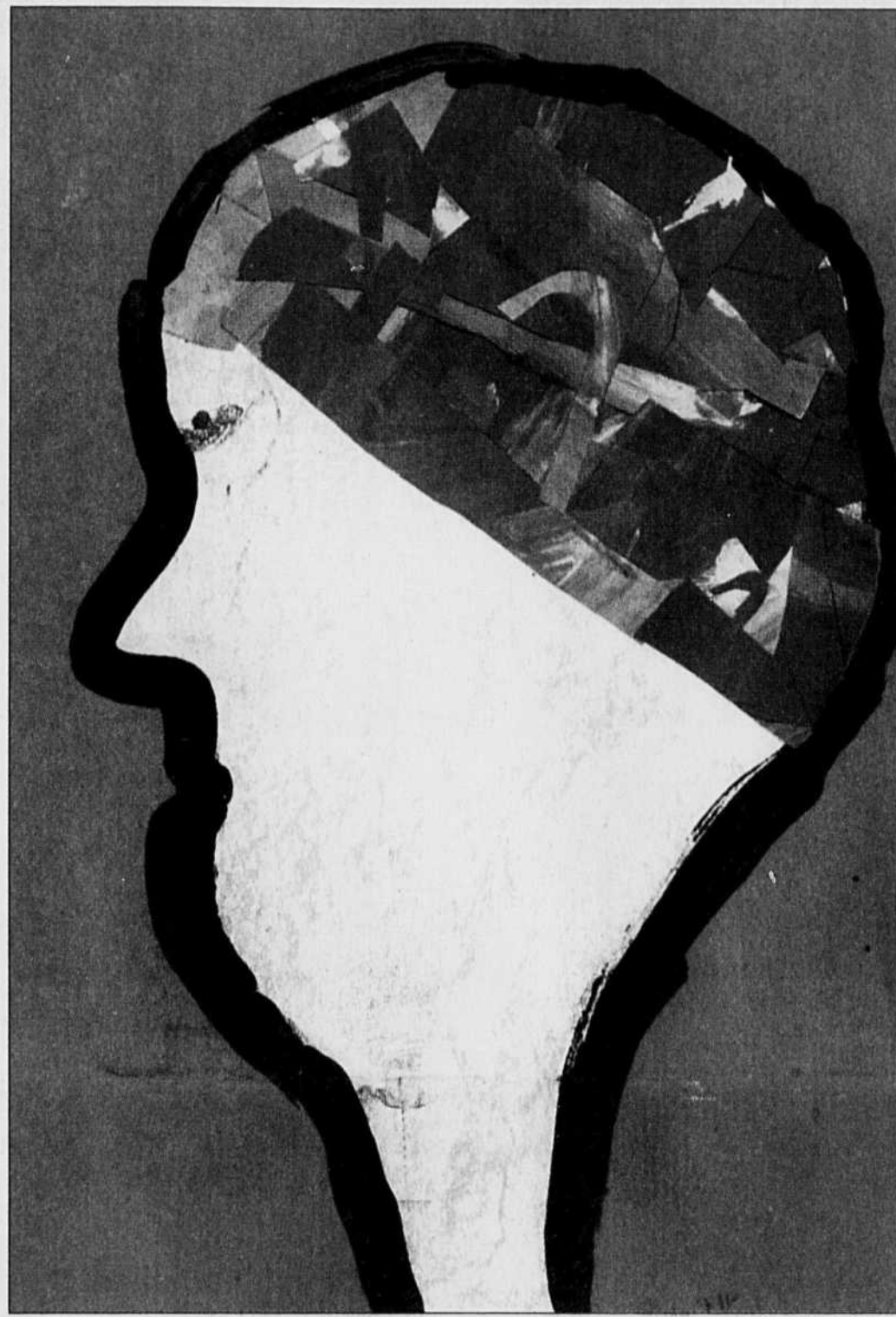
En soi, Québec a des charmes qu'aucune autre ville canadienne ou américaine ne peut lui disputer et dont elle est encore loin de tirer pleinement profit. Même M. Klein, qui a jumelé naguère sa ville de Calgary à la capitale québécoise, reconnaît que «les Jeux olympiques deviendront un véritable écrin pour une ville qui est déjà un véritable bijou». Beau compliment de la part d'un premier ministre qui souhaite évidemment damer le pion à Québec.

Les promoteurs font valoir par ailleurs que les retombées directes, en droits de diffusion par exemple, sont telles qu'elles dépassent amplement le coût des installations à compléter ou à ajouter. Sans compter que les prestigieuses infrastructures seront permanentes, au profit des athlètes de tout l'est du Canada et des millions de touristes ébahis par la Belle Province.

Des ombres, il y en a certes. Tous les Québécois, surtout les Montréalais, ont encore en mémoire la superbe assurance du maire Drapeau et le cauchemar postolympique qui perdure depuis juillet 1976. La ferveur a un prix énorme, que personne ne veut ou ne peut assumer. L'élitisme inhérent à l'implacable compétition olympique et à la rivalité de prétendus amateurs est-il encore valable à l'aube du troisième millénaire?

Endocrinologue et entrepreneur audacieux, le Dr Labrie rêve grand et inspire confiance. Qu'il réussisse ou non son pari, il aura insufflé une dose précieuse de rêve à une capitale ombrageuse, frileuse et portée à dormir sur ses lauriers.

Le dernier art spontané?



ARCHIVES LE DEVOIR

Pour bien des personnes atteintes de diverses maladies mentales, l'art est un outil vers le mieux-être. Ci-dessus, l'œuvre d'un artiste nommé Normand, produite en 1996 dans le cadre d'un projet d'art-thérapie à l'hôpital Louis-H.-LaFontaine à Montréal.

La querelle de l'art brut

Bourque entend faire du château Dufresne un musée consacré à l'art des malades mentaux

Le château Dufresne est actuellement l'objet de convoitises diverses. Deux camps s'opposent. Côté face, il y a ceux qui veulent en faire un musée... classique. Côté pile, côté nœuds dans la tête, il y a ceux qui souhaitent en faire un musée consacré à l'art brut. L'art brut? C'est l'art de la folie, ou plutôt l'art qui en découle.

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Dans le courant de la semaine prochaine, les conseillers municipaux de la Ville de Montréal devront approuver ou rejeter le bail proposé par le comité exécutif, au premier chef par le maire Bourque. S'il est approuvé, alors la Fondation pour l'art thérapeutique et l'art brut du Québec (FATABQ) prendra possession des lieux dans les jours qui suivront.

Ce qu'on appelle l'art brut ne date pas d'hier. Ainsi que l'a confié le peintre Pierre Henry, éga-

lement membre du conseil d'administration de la FATABQ, l'expression a été créée par Jean Dubuffet dans les années 20.

Né avec le présent siècle, Dubuffet se passionna, voire exalta, les tableaux signés par des personnes «indemnes de culture artistique», pour reprendre son expression, ou étranngées «au professionnalisme de l'art». Bref, Dubuffet se fit le promoteur des irréguliers. Ceux qui déstabilisent nos sens parce qu'ils sont ceux qui ont une compréhension ou une appréhension désaxée du monde surnommé parfois le réel.

Pour Dubuffet, la vertu de l'art brut pouvait se résumer ainsi: «La projection très immédiate et directe de ce qui se passe dans les profondeurs de l'être.» Autre chose? Il brouille, il gomme, il détourne les avenues des perceptions. Celles, évidemment, de ceux qui regardent et goûtent les œuvres signées par eux et celles qui souffrent d'avoir des nœuds dans la tête.

Sous l'impulsion de Jean Dubuffet, un centre d'art fut fondé en Suisse. Plus précisément à Lausanne; dans le château Beaulieu. C'est là

VOIR PAGE A 12: ART BRUT

25 millions pour l'industrie du livre

Prix unique: Beaudoin refuse de trancher

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Québec souhaite revitaliser l'industrie du livre en lui allouant 25 millions au cours des trois prochaines années.

Tel est le vœu formulé par la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, qui dévoilait hier son projet de politique de la lecture et du livre, une initiative unique en son genre dans l'histoire du Québec.

Applaudi dans l'ensemble et principalement pour son objectif d'élargir l'accès au livre, le projet soulève toutefois quelques protestations quant aux mesures mises de l'avant pour assurer la survie des librairies, ce à quoi certains n'ont pas manqué de réagir hier.

Louise Beaudoin a choisi de ne pas s'immiscer dès maintenant dans les discussions entourant le prix unique. Elle souhaite qu'un accord interprofessionnel permette d'amender la loi actuelle et de mieux équilibrer les remises consenties par les distributeurs et les éditeurs aux différents détaillants, quelle que soit l'étendue de leur surface. «Vouloir intervenir au niveau des remises sans même aborder la question du prix unique est la pire des solutions et peut avoir des conséquences désastreuses», a soutenu Antoine Del Busso, président de l'Association nationale des éditeurs de livres (voir autre texte, page A 12).

L'objectif de la politique, à laquelle la ministre Beaudoin s'active depuis un an, est de créer et d'améliorer les conditions nécessaires au maintien ou au développement des habitudes de lecture. On souhaite notamment enrichir les

VOIR PAGE A 12: LIVRE

- Les faits saillants du projet de politique de la lecture et du livre, page D 8
- Les réactions du milieu du livre, page A 12
- La situation du livre au Québec, page A 12

Victoire stratégique du Front national

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

Le suspense qui tiraille la France depuis une semaine s'est achevé hier en catastrophe. Contrairement aux directives nationales de leurs partis, six candidats de droite ont été élus à la présidence des régions grâce à l'apport des voix du Front national d'extrême droite, qui confirme partout son rôle d'arbitre de la vie politique française.

Réunis dans 17 des 22 régions métropolitaines, les conseillers élus aux élections de dimanche dernier désignent hier leur président de région. Alors que le Front national pouvait faire la différence dans une dizaine d'entre elles, il a contribué à l'élection de six présidents de droite. Il a ainsi permis à la droite d'emporter une majorité de régions métropolitaines (12 sur 15), ne laissant que trois régions à la gauche.

Dans toutes les régions, les élus ont défié ouvertement les directives nationales des partis de droite les sommant de ne pas «transiger» avec le Front national, selon l'expression du président Jacques Chirac. Les présidents de régions aussi importantes que le Languedoc-Roussillon, Centre, Rhône-Alpes, Picardie et Bourgogne ont accepté le soutien du Front.

À la surprise de tous, même l'ancien ministre Charles Millon (Rhône-Alpes), un proche de Jacques Chirac, a

VOIR PAGE A 12: FRONT NATIONAL

Et vogue le navire Titanic

Si la tendance se maintient, la 70^e soirée des oscars couronnera le film de James Cameron

Si la tendance du vote se maintient, comme dirait Bernard Derome, *Titanic* de James Cameron devrait faire le plein d'oscars après avoir fracassé les records de succès public. Tout pour les mêmes.

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Soixante dix crus que ça dure et l'événement n'est pas près de perdre son lustre. Les oscars, c'est une institution quasi religieuse en un monde où la fiction est devenue le grand refuge collectif; c'est une machine à fric qui génère des retombées faramineuses sur ses élus; c'est aussi la vitrine de Hollywood sur une planète conquise. Deux milliards d'eux seront dardés sur leur petit écran lundi soir prochain. «And the winner is...»

Cette soixante-dixième édition annonce pourtant un ver-

dict sans grandes surprises. Du moins, si surprises il y a, elles seront véritables, car personne ne les aura vues venir.

Le meneur, le *Titanic* du Canadien James Cameron, semble quasi couronné avant la lutte. Insubmersible apparemment, même si l'histoire démontre que l'épithète n'a pas porté bonheur au paquebot. *Titanic*, c'est la cartatout des grands studios, le film le plus cher de l'histoire, mais aussi un phénomène inouï de succès populaire et la production hollywoodienne la plus aboutie en son genre. Quatorze nominations pour lui, et il serait étonnant qu'il ne reparte pas avec les oscars du meilleur film et du meilleur réalisateur, en plus d'une flopée de prix techniques. Son ambition est de détrôner le record de *Ben Hur* en récoltant douze oscars, mais la perspective d'une dizaine semblerait plus réaliste. Dans le scénario le moins favorable à *Titanic*, Curtis Hanson rattrapera à Cameron la palme du meilleur réalisateur pour le polar *L.A. Confidential*.

On se rappelle que l'an dernier, les films d'auteur

VOIR PAGE A 12: OSCARS



ARCHIVES LE DEVOIR
L'un des plus célèbres couples du cinéma, déjà: Jack (Leonardo Di Caprio) et Rose (Kate Winslet).

MÉTÉO

Montréal Nuageux avec éclaircies. Neige. Max: 0 Min: -6
Québec Ciel variable. Max: -2 Min: -9

Détails, page C 9

INDEX

Agenda B 11 Livres D 1
Annonces C 10 Le monde A 7
Les Arts B 1 Les sports C 12
Avis publics C 9 Montréal A 3
Économie C 1 Mots croisés C 9
Editorial A 10 Politique A 6

www.ledevoir.com



• LES ACTUALITÉS •

Trudel donne le coup d'envoi au colloque sur la CUM

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Toute redéfinition potentielle du mandat de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) implique les villes de Longueuil et de Laval.

C'est le message qu'a livré le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, hier soir, lors de l'ouverture d'un colloque portant sur «la CUM et les nouveaux enjeux métropolitains».

Reprenant des arguments qu'il a déjà avancés au cours des derniers mois, le ministre Trudel a indiqué que son gouvernement «poursuivra et intensifiera» les discussions avec les élus et les représentants du milieu socio-économique quant à l'avenir de la CUM.

M. Trudel a évoqué récemment l'idée d'élargir la CUM à Longueuil et Laval. Encore cette semaine, les maires de ces pôles de la Rive-Sud et de la Rive-Nord se sont inquiétés du projet, faisant part de leur opposition. M. Trudel s'est réjoui hier du fait que tous les leaders régionaux se sentent interpellés par le débat. Il a indiqué que la CUM devrait poursuivre cinq objectifs à l'avenir: efficacité des services, répartition équitable des coûts, meilleure adaptation à la concurrence internationale, utilisation optimale du territoire et assurance d'un lien permanent avec les citoyens. «Le gouvernement est à l'écoute des propositions formulées par le milieu municipal», a assuré M. Trudel. Mais hier soir à l'UQAM, c'était plutôt l'inverse.

Maires, conseillers et aspirants étaient venus écouter le ministre. Ce 11^e colloque sur les leaders du Québec contemporain a attiré tout ce qui grenouille sur la scène politique régionale: l'ex-maire et aspirant maire Jean Doré, le maire de Saint-Laurent, Bernard Paquet, le président de la Conférence des maires de la banlieue, Georges Bossé, les conseillers de Montréal Pierre Gagnier, Daniel Boucher, Sam Boskey, etc. Les syndicats et les gens d'affaires étaient aussi à l'écoute. Les discussions se poursui-

vent aujourd'hui.

Le ministre Trudel a ouvert les hostilités — les débats ont quelque peu viré à la confrontation — en faisant part de ses préoccupations. Il a indiqué que la réforme de la fiscalité métropolitaine était une priorité pour le gouvernement péquiste, un discours qui n'a rien de neuf. Aucun élu provincial, rouge ou bleu, n'est parvenu au fil des ans à résoudre les problèmes fiscaux de Montréal d'une manière durable, a rappelé Jean Corbeil, maire d'Anjou de 1973 à 1989.

M. Corbeil, qui fut également ministre fédéral sous Brian Mulroney, a piqué l'assistance au vif à quelques reprises, rappelant que la CUM — «une verve couteuse» — avait été mise en place sans consultation. La création de cette entité, en 1969, n'avait été provisoirement rentable que pour deux «conspirateurs»: la ville de Montréal et l'État québécois, a-t-il expliqué.

De son côté, le maire de Westmount, Peter F. Trent, a fait valoir que la banlieue immédiate de Montréal avait fait sa part pour aider la ville-centre depuis la création de la CUM. M. Trent soutient que la banlieue finance les services de la CUM à 45 % alors qu'elle utilise ces services à 33 % seulement. «La Ville de Montréal reçoit 150 millions annuellement par ce mécanisme là», dit-il.

Ce colloque arrive à point nommé dans le monde municipal. Près de 30 ans après sa création, la CUM est appelée à changer. La présidente de l'exécutif, Vera Danyluk, a amorcé la réflexion il y a quelques mois en indiquant sa «vision»: la CUM devrait être un forum politique. La banlieue estime pour sa part que l'organisme regroupant les 29 municipalités de l'île devrait se contenter d'offrir des services. À ce débat, qui a entraîné une remise en question ouverte du leadership de Mme Danyluk, se superpose l'élargissement possible de la CUM à Longueuil et à Laval. Les participants au colloque tenteront de répondre à toutes ces questions en suspens aujourd'hui.

Un rapport sur la Grande Bibliothèque

(Le Devoir) — Dans le cadre du dévoilement de la politique de la lecture et du livre, la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, a annoncé hier qu'elle rendra public la semaine prochaine un rapport, dirigé par Clément Richard, sur les lieux possibles qui pourraient abriter la Grande Bibliothèque. Des audiences d'une durée de deux jours, dont la tenue est prévue à Montréal et avant Pâques, suivront le dévoilement de ce rapport. Mme Beaudoin a précisé que les discussions vont bon train quant à l'adoption du projet de loi sur ce projet de Grande Bibliothèque, que l'Assemblée nationale devrait voter au cours de la semaine prochaine. L'une des mesures du projet de politique présenté hier prévoit d'ailleurs «l'adoption du projet de loi sur le projet de Grande Bibliothèque du Québec à la session du printemps 1998, pour permettre la création de cette institution».

DIRECTEUR GÉNÉRAL OU DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE APPEL DE CANDIDATURES

Le poste de directeur général ou de directrice générale de l'Institut national de la recherche scientifique deviendra vacant à compter du 1^{er} août 1998. Conformément à la Loi sur l'Université du Québec, l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec doit formuler une recommandation au Gouvernement en vue de pourvoir à son remplacement. À cet effet, le comité de sélection procède à un appel de candidatures.

L'établissement: L'Institut national de la recherche scientifique, créé en 1969, est un établissement du réseau de l'Université du Québec; il compte 420 étudiants à temps complet et à temps partiel, 390 employés dont 104 professeurs. Il offre 11 programmes de maîtrise et 8 programmes de doctorat dans les secteurs suivants: sciences de l'énergie, sciences de l'eau, sciences expérimentales de la santé, télécommunications, sciences de la terre et études urbaines. L'Institut national de la recherche scientifique dispose d'un budget total de 48 millions de dollars. Ses professeurs reçoivent des subventions et contrats de recherche pour plus de 25 millions de dollars.

L'Institut Armand-Frappier est en processus d'intégration à l'Institut national de la recherche scientifique. Cet établissement du réseau de l'Université du Québec compte 135 étudiants à temps complet et à temps partiel, 223 employés dont 36 professeurs. Il offre 2 programmes de maîtrise et 2 programmes de doctorat dans les secteurs suivants: maîtrise en microbiologie appliquée, maîtrise en virologie et immunologie, doctorat en virologie et immunologie et doctorat en biologie. L'Institut Armand-Frappier dispose d'un budget total de 23 millions de dollars. Ses professeurs reçoivent des subventions et contrats de recherche pour plus de 8 millions de dollars.

La fonction: Le directeur général ou la directrice générale est le premier dirigeant de l'établissement. Il ou elle est membre du conseil d'administration; il ou elle préside le comité exécutif et la commission de la recherche. Il ou elle est appelé(e) à siéger également à l'Assemblée des gouverneurs et à la Commission de planification de l'Université du Québec.

Ce poste est situé dans la région de Québec.

L'appel de candidatures: Les personnes intéressées qui désirent des renseignements additionnels sur le poste, le processus de désignation et les conditions générales d'emploi, peuvent s'adresser confidentiellement au secrétaire du comité de sélection, au: (418) 657-4307.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent être transmises au plus tard le 31 mars 1998 à l'adresse suivante:

M^{re} Michel Quimper, secrétaire du comité de sélection
Université du Québec
2875, boulevard Laurier
Sainte-Foy (Québec) G1V 2M3

Université du Québec

Audiences de la Régie de l'énergie

Les Cris et les écologistes craignent une marginalisation de l'éolien

Invoquant l'urgence d'avoir les idées claires en matière d'énergie éolienne, Québec a demandé à sa Régie de l'énergie de lui dire quelle place cette filière devrait occuper dans le portefeuille d'Hydro-Québec et combien de mégawatts devraient être alloués à cette filière annuellement. Oh le beau piège, répliquent les Cris et les écologistes, qui y voient une «astuce» pour justifier la relance des petites centrales privées au moyen de contrats déficitaire, dénoncés par la commission Doyon.

LOUIS-GILLES
FRANÇOEUR
LE DEVOIR

Les Cris et les écologistes estiment que l'audience prochaine de la Régie de l'énergie sur l'éolien est prématurée à plusieurs égards, ce qui pourrait, à leur avis, compromettre l'essor de cette filière au Québec, à moins d'un changement de cap rapide.

C'est ce que différents porte-parole des écologistes et des Cris ont fait valoir hier en marge de la séance d'information tenue par la Régie sur sa prochaine audience consacrée à l'énergie éolienne.

Plusieurs se disaient «bulldozés» car, informés hier des statuts différents relatifs à leur participation et à l'échéancier, ils devaient avoir présenté leurs demandes... la semaine dernière.

Mais l'essentiel des frustrations s'est concentré sur la demande de la Régie d'exiger les mémoires écrits des participants, et leur preuve, à la première réunion publique, soit le 17 avril. Les participants pourront par la

suite obtenir des renseignements additionnels et produire leurs experts et leur argumentation finale «écrite» avant le 29 mai!

La Régie, qui veut déposer son «avis» au ministre des Ressources naturelles, Guy Chevrette, avant la fin de juin, semble avoir écarté l'idée de constituer d'abord le dossier des faits par une enquête en profondeur et, une fois tout le monde bien informé, de recevoir les analyses et les recommandations des différents participants.

Les Cris ont souligné dans la requête relative à leur statut devant la Régie la «difficulté de participer à une discussion sur l'avenir de l'énergie éolienne au Québec si les participants n'ont pas accès aux informations de base sur le sujet». Ils vont plus loin, comme d'autres participants, et indiquent que c'est le ministre des Ressources naturelles, Guy Chevrette, comme responsable de la politique énergétique et de ses propositions sur l'éolien, qui doit agir comme proposeur et fournir le dossier de base.

Jusqu'ici, aucune autorité indépendante n'a produit un inventaire à jour et détaillé du potentiel éolien de la province, ni de l'état des technologies et du marché ainsi que des modèles de pointe relatifs au couplage des filières.

Les Cris ajoutent que la Régie ne doit pas, comme le ministre Chevrette le lui demande de façon pressante, définir maintenant la part de l'éolien dans la production québécoise, ce qui risque de geler cette part et de marginaliser la filière.

Cela serait aussi contraire, disent-ils, aux principes de la planification intégrée des ressources (PIR) qui doit établir une concurrence permanente avec tous les choix énergétiques, y compris les économies d'énergie, et non cantonner une filière dans un rôle secondaire d'entrée de jeu.

Contrats déficitaires

Les Cris ont aussi souligné dans leur requête que la Régie ne peut statuer sur la part allouée à l'éolien tant qu'on ne connaîtra pas les coûts de l'hydroélectricité à la base des tarifs. Ces renseignements ne seront accessibles qu'à la fin de l'audience sur l'évaluation des tarifs d'Hydro-Québec, de sorte qu'il faut différer toute décision sur le choix des filières tant qu'on ne sait pas vraiment ce que coûte l'hydroélectricité.

Le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE) estime de son côté que la précipitation du ministre Chevrette à demander maintenant un avis sur l'éolien pourrait bien s'avérer une manœuvre pour justifier

avec plus de facilité la signature de contrats déficitaires d'achat d'électricité au secteur privé.

«Une fois le précédent posé grâce à l'éolien, qui est beaucoup plus vendable, le gouvernement risque fort de profiter du précédent pour signer d'autres contrats déficitaires avec d'autres promoteurs de petites centrales, sans avoir fait préalablement l'évaluation de cette technologie avec rigueur, comme l'a demandé la commission Doyon. Nous n'accepterons pas que le dossier des éoliennes soit utilisé pour privatiser et détériorer davantage les cours d'eau», a expliqué Steven Guilbault, un membre du ROEE, hier, en marge de la séance d'information de la Régie.

Le «document de réflexion» de la Régie propose d'évaluer de trois façons cette filière, définie «a priori à titre de source complémentaire d'énergie» dans un réseau hydroélectrique: d'abord comme apport au réseau provincial à l'aide de parcs éparpillés; comme source de réseau autonome (îles de la Madeleine); et finalement comme appoint près des lieux de consommation. Le document de la Régie ne précise pas si cette hypothèse inclurait l'autoproduction individuelle. Aux États-Unis, un propriétaire d'éolienne ou de cellules photovoltaïques envoie son énergie excédentaire dans le réseau: la comptabilité est simple car son compteur fonctionne alors à rebours, ce que permettent déjà, d'un point de vue technique, les compteurs d'Hydro-Québec installés dans les maisons.

Catherine Sauvage meurt à 68 ans

Une grande interprète de la chanson française s'est éteinte

ASSOCIATED PRESS

Paris — La chanteuse Catherine Sauvage est morte. Celle qui incarnait la chanson «à texte», ayant chanté ceux de Louis Aragon, de Jacques Prévert, de Boris Vian, de Pierre Mac Orlan, de Léo Ferré, de Georges Brassens ou de Serge Gainsbourg, perpétuait la tradition française du chanteur-interprète, qui donne vie à un texte en lui prêtant une voix, une vision, un souffle.

Catherine Sauvage, de son vrai nom Jeanine Saulnier, aurait eu 69 ans le 26 mai. Elle souffrait depuis longtemps d'un cancer qui a fini par l'emporter dans la nuit de jeudi à hier à Bry-sur-Marne (Val-de-Marne).

Amie d'un certain Jacques Brel alors que celui-ci était pratiquement inconnu, on dit que c'est elle qui l'a encouragé dans la voie qui devait faire son succès. Cette native de Nancy avait coutume de porter une petite robe noire sans manches, tendant sans cesse ses bras nus vers le public. Après une brève carrière de comé-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Catherine Sauvage photographée lors d'un passage à Montréal en octobre 1987. La chanteuse s'est éteinte hier à l'âge de 68 ans.

dienne où elle joue du Brecht, elle-même participe à l'effervescence poétique et littéraire qui à Saint-Germain-des-Près pour «centre du mon-

de» dans les années 50, aux côtés d'une autre interprète de talent, Juliette Greco.

Son succès demeurera néanmoins plus limité, ce qui ne l'empêchera pas de voir Léo Ferré lui confier *Paris canaille* en 1953, avant de magnifier les chansons de ce dernier tout au long de sa carrière. Elle contribua également à faire connaître Gilles Vigneault à la France dès 1966.

Triomphant en 1968 à Bobino après un détour par le théâtre, elle sort un disque de chansons libertines l'année suivante. Son dernier disque, qui date de 1992, était entièrement consacré aux textes de Prévert. À l'initiative de Jean Guidoni, elle fera également une apparition aux Franco-Folies de La Rochelle en 1994.

Le premier ministre Lionel Jospin a fait part de sa peine à l'annonce de la disparition de cette grande voix de la chanson française: «C'était une artiste dévouée au service de la justice et de la liberté. Elle n'avait jamais hésité à s'engager pour ses causes, tout en préservant son indépendance».

Le chef réformiste à Montréal

Manning continue de rêver à une percée québécoise

NELSON WYATT
PRESSE CANADIENNE

Preston Manning continue de caresser un rêve apparemment impossible — une percée du Parti réformiste au Québec, où le parti est généralement considéré comme anti-francophone.

Le leader réformiste a annoncé hier à Montréal son intention de recruter des nationalistes québécois plus ou moins convaincus et des fédéralistes mécontents qui, croit-il, pourraient aider son parti à faire élire des députés québécois aux prochaines élections fédérales.

«Je pense — et les sondages semblent aller dans le même sens — que ces gens sont ceux qui sont le plus intéressés à

apporter des changements fondamentaux à la fédération», dit M. Manning.

Le Parti réformiste, qui compte une bonne partie de ses partisans dans l'Ouest du pays, n'a qu'une organisation minimale au Québec et n'a jamais passé près de faire élire aucun des 75 députés de la province, où le Bloc québécois et les libéraux dominent la scène fédérale.

Le fait que M. Manning ne parle pas couramment le français constitue un obstacle à la réalisation de son rêve. Il y a d'ailleurs fait allusion hier lorsqu'il s'est décrit comme «un unilingue anglophone qui parle français avec un mauvais accent».

Preston Manning croit que le Parti réformiste pourrait intéresser les Québécois parce qu'il favorise le ren-

forcement des pouvoirs provinciaux dans des secteurs tels que la santé, l'éducation, la formation de la main-d'œuvre, la langue et la culture. Ces domaines sont déjà de juridiction provinciale, dit-il, mais le gouvernement fédéral contourne la question en utilisant son pouvoir d'achat.

«Nous ne prônons pas l'affaiblissement du gouvernement fédéral, soutient-il. Mais nous préférons un gouvernement fédéral qui fait du bon travail dans quelques domaines à un gouvernement qui se mêle des affaires de tout le monde.»

M. Manning a consacré les deux jours passés au Québec à discuter du réalignement des forces politiques qui pourrait se produire si Jean Charest quittait les conservateurs fédéraux pour passer aux libéraux provinciaux.

«Nous croyons que les ingrédients d'une solution à ce problème d'unité

nationale commencent à émerger, pour le Québec et pour le Canada», dit M. Manning. «C'est un mélange de divers éléments.»

M. Manning précise que son parti ne vise pas nécessairement les conservateurs, bien que plusieurs réformistes aient tenté de les amener à fusionner ou à changer d'allégeance.

Le leader croit qu'Ottawa est mal préparé à affronter un autre référendum sur la souveraineté. «Les signaux qu'ils envoient sont confus», dit-il, en livrant aux Québécois des messages qui d'une part, les mettent en garde contre les conséquences d'une séparation éventuelle et d'autre part, insistent sur les bienfaits du fédéralisme.

«Pour lutter contre quelqu'un qui a un rêve, il faut avoir un autre rêve à lui proposer. Il faut avoir une vision d'un fédéralisme meilleur.»

COORDINATEUR DE PROJET

TOUCHANT LA SANTÉ DES FEMMES DANS LE MONDE

Une association nationale œuvrant pour la santé des femmes est à la recherche d'une personne dynamique pour combler un poste le plus rapidement possible à son bureau d'Ottawa. Il s'agit d'un poste de coordonnateur de projet touchant la santé des femmes au Canada et dans les pays en voie de développement. Le candidat idéal a de l'expérience dans la gestion de projets liés à la santé dans le monde et dans le travail avec les organismes gouvernementaux et les bénévoles. Il doit aussi posséder un excellent sens de l'organisation, maîtriser le français et l'anglais, tant oral qu'écrit, et connaître le fonctionnement d'un logiciel de traitement de texte et d'une base de données. C'est un poste à plein temps au sein d'une équipe multi-disciplinaire. Le salaire est en fonction de l'expérience.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le mercredi 25 mars 1998 par télécopieur au (613) 730-4314. Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

Veuillez noter que ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes.

**L'atelier
des Compagnons**

*Rabais de 10% sur
mobiliers de salle à manger*
jusqu'au 15 mars en magasin

*Reproductions, meubles d'époque,
couleurs et finitions exceptionnelles*

1269, Van Horne, Outremont
tél.: 277-5772
prop.: Maxime Basilières et Jérôme Dallaire
Ouvert 7 jours/sem.